

sentants du peuple pour des c.....? dit-il à la députation ; Buissonat (1), l'orateur, lui répliqua : *Prenez-vous les Lyonnais pour des gens sans c....?* Cette répartie, si digne par son originalité, de figurer à côté de la demande, valut à son auteur un serrement de main de la part du boucher Legendre, qui l'invita à venir dîner avec lui le lendemain. Ce citoyen paya, par dix-huit mois de détention dans les prisons de Paris, le dédain qu'il marqua en ne se rendant pas à cette invitation.

Bazire, Rovère et Legendre occupés de spectacles et des repas les plus somptueux, voyaient de sang-froid les mouvements qui s'opéraient de part et d'autre, et ne s'occupaient que du rétablissement des sociétés populaires. Legendre y présida, et ses virulentes motions furent l'appel et la cause des massacres qui se commirent par la suite. Ces trois proconsuls qui se pavanaient du titre de défenseurs des sans-culottes, insultaient ouvertement à cette classe d'hommes par leur faste, et un cortège qui retraçaient les usages des cours de nos ci-devant Princes.

Le fils d'Orléans passait par cette ville pour aller rejoindre l'armée de Biron. Il descendit à l'hôtel de Milan où logeaient ces trois députés. Son séjour fut de trois semaines, pendant lequel temps nos trois proconsuls firent régulièrement leur cour à ce jeune militaire. Ils le traitèrent magnifiquement. Ils l'invitèrent à leurs orgies auxquelles on admettait aussi le prêtre Laussel, contre lequel la voix publique s'élevait de toutes parts. Cependant Legendre, ne pouvant résister aux nombreuses accusations qui lui parvenaient contre ce procureur de la Commune, le fit arrêter un jour au sortir d'un repas qui avait eu lieu aux Brotteaux. Rovère avait refusé de signer le mandat d'arrêt, en disant qu'on faisait la guerre aux patriotes. Laussel, son secrétaire, Leclerc et sa femme furent traduits au tribunal révolutionnaire de Paris. Alors le parti maratiste vint à triompher, et Laussel n'eut qu'à se

(1) Lisez : Boissonnat.